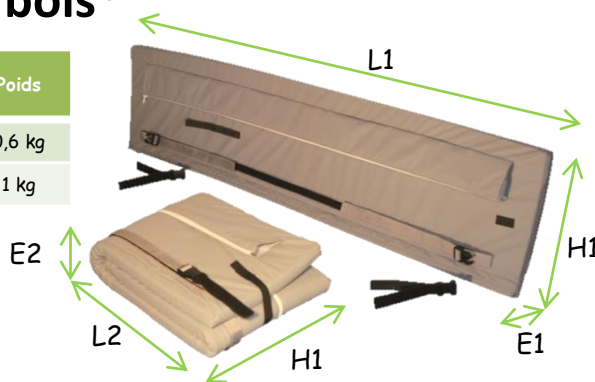


## Protection de barrières de lit EVOLUTION pour barrières bois\*

Référence Unitaire	Référence Par paire	L1	H1	E1	L2	E2	Poids
07/2540U	07/2540P	140 cm	30 cm	3 cm	45 cm	15 cm	0,6 kg
07/2590U	07/2590P	190 cm	30 cm	3 cm	60 cm	15 cm	1 kg

\*Convient aux barrières de bois sans renforts verticaux



### Indication :

Patient agité

### Mise en place du dispositif:

1. Positionner la protection de barrière coté patient.
2. Zipper le fourreau sur la barre supérieure.
3. Monter les clips femelles sur les montants du lit ou sur le bâti.
4. Clipper et ajuster les sangles.



### Escamotage de la barrière:

1. Déclipper les boucles latérales
2. Retourner la protection en la faisant pivoter autour de la barre
3. Escamoter la barrière



**Attention :** Ne tentez pas d'abaisser la barrière sans avoir retourné la protection. Ceci forcera sur le fourreau et l'endommagera.

### Composition :

- Mousse : Polyuréthane Haute Résilience 32kg/m<sup>3</sup> – Classement au feu M4
- Housse : Pharmatex 60% Polyuréthane, 40% Polyester – Classement au feu CRIB 5
- Bandes auto-agrippantes : 100% Nylon
- Boucles : 100% Acétal

### Entretien :

- Mousse : Eponge et eau savonneuse – Nettoyage : vapeur saturante sans ajout de formol  
La housse ne doit être replacée qu'une fois la mousse parfaitement sèche.

- Housse : \*

\* Conseillé à 60°C pour une bonne tenue du produit dans le temps

### Recommandations générales:

Contrôler de façon régulière l'état général de la housse (perforations, abrasion...) et ne plus utiliser le produit si la housse présente un défaut.

# Protection de barrières de lit EVOLUTION pour barrières bois\*

## Information à transmettre au patient :

Tout incident grave avec ce dispositif médical doit faire l'objet d'une remontée au fabricant et à l'autorité compétente du pays où le patient est établi.

## Elimination du dispositif médical:

Le dispositif médical abîmé ou défectueux ne peut être jeté dans la nature et doit être déposé en déchetterie

## Stockage:



**Garantie :** Ce produit est garanti 2 ans contre tout vice de fabrication à partir de la date d'achat par le patient. La garantie n'est valable que si le produit est utilisé et manipulé conformément aux présentes instructions d'utilisation et d'entretien.

